



Cours de langue allemande

Tous les demandeurs doivent se présenter personnellement auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessus doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents doivent être traduits en langue allemande.

Set 1	Set 2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	passport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois) et
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photocopie de la page 2 du passport du demandeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription à une école de langues en Allemagne (cours de 20 heures par semaines au minimum)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si disponible, les titres de formation par rapport au dernier diplômé scolaire, universitaire ou de formation professionnelle
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si disponible, preuve de connaissances de l'allemand déjà acquises
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	justificatif de financement en cas de un compte bloqué au moins 1027 €/ mois
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance maladie et accident valide en Allemagne

Veillez noter: Le visa de cours de langue ne peut pas être utilisé à d'autres fins. Avec ce type de visa des études universitaires, la formation professionnelle ou l'emploi ne peuvent pas être autorisés. Pour ces cas, vous devez quitter le territoire fédéral après la fin du cours et vous devez demander à nouveau un visa correspondant.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa.

Tout demandeur peut déposer avec son dossier, d'autres documents appuyant sa demande.